

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil	Présents	Nombre de procuration
15	14	0

L'an deux mille vingt et deux, le douze avril à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des fêtes de Maleville, en application de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10/11/2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, sous la présidence de Madame Fabienne SALESSES, Maire.

Date de la convocation :
05/04/2022

Présents : Fabienne SALESSES – Maire, Benoit GINESTE, Josiane GRES, Emmanuel TOURNEMIRE, Jean-Philippe BEDEL – Adjoints, Marguerite DIEUDE, Philippe GAUDON, Stéphanie GILHODES-LHERM Denis GUIRAUD, Véronique JALRAN, Anastasia KWIATKOWSKI, Marie-Elisabeth PONS, Vincent POURCEL, Samuel TOURNIER.

Absente : Aurore FILHOL

Secrétaire de Séance : Vincent POURCEL.

Ordre du jour :

- | | |
|---|--|
| 1. Vote des Comptes de Gestion, Compte Administratif, Affectation du résultat, Vote des taux et du Budget Commune | 3. Vote des Comptes de Gestion, Compte Administratif, Affectation du résultat, Budget Lotis. Le Furbidou |
| 2. Vote des Comptes de Gestion, Compte Administratif, Affectation du résultat, Budget Assainissement | Questions diverses. |

1.A - VOTE DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures, Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, le résultat budgétaire de l'exercice s'établit comme suit :

	Section d'investissement	Section fonctionnement	Total sections
RECETTES			
Prévisions budg.	1 700 363.50	845 920.60	2 546 284.10
Titres recettes émis	535 665.02	646 456.97	1 182 121.99
Réduction de titres	0.00	3 123.05	3 123.05
Recettes nettes	535 665.02	643 333.92	1 178 998.94

DEPENSES			
Autorisations budg totales	1 700 363.50	845 920.60	2 546 284.10
Mandats émis	455 910.79	430 904.30	886 815.09
Annulation de mandats	0.00	1 844.19	1 844.19
Dépenses nettes	455 910.79	429 060.11	884 970.90
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent79 754.23 214 273.81 294 028.04
Déficit	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

1.B - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

Madame le Maire présente le compte administratif 2021 de la commune qui s'établit de la manière suivante :

	Report 2021	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat exercice 2021	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	236 174.36	429 060.11	643 333.92	214 273.81	450 448.17
INVESTISSEMENT	20 679.63	455 910.79	535 665.02	79 754.23	100 433.86
Résultat cumulé	256 853.99	884 970.90	1 178 998.94	294 028.04	550 882.03

La section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de 214 273.81 €

La section d'investissement présente un résultat excédentaire de 79 754.23 €

Hors de la présence de Madame le Maire, Monsieur Benoît GINESTE soumet au vote le compte Administratif 2021 qui est **VOTÉ** à l'unanimité par le Conseil Municipal. Madame le Maire revient dans la salle de réunion du Conseil Municipal.

1.C - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA COMMUNE

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Le résultat de fonctionnement à affecter est de 450 448.17 €

Compte tenu de l'excédent d'investissement de 100 433.86 €

Compte tenu du solde des restes à réaliser de - 646 946.06 €

Le besoin de financement en investissement est de 546 512.20 €

Il convient d'affecter au 1068 450 448.17 €

Et de reporter en fonctionnement au 002 0.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'affecter le résultat comme indiqué ci-dessus.

1.D - VOTE DES TAUX DES TAXES FONCIÈRES

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Madame le Maire rappelle les taux de fiscalité directe locale votés par délibération du 15/04/2021 :

Libellé	Taux Communaux
Taxe Foncière/Prop. Bâties (TFPB)	29.17 %
Taxe Foncière/Prop. Non-Bâties	64.04 %

Il est proposé de conserver les taux d'imposition ci-dessus pour 2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité de maintenir les taux comme indiqué ci-dessus.

1. E - VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Madame le Maire présente le budget 2022 de la commune qui s'établit de la manière suivante :

	DEPENSES 2022	RECETTES 2022
FONCTIONNEMENT	634 264.50	634 264.50
Report	0.00	0.00
Total Fonctionnement	634 264.50	634 264.50
INVESTISSEMENT	1 281 957.47	1 828 469.67
Restes à réaliser	1 152 331.06	505 385.00
Report		
Total Investissement	2 434 288.53	2 434 288.53
TOTAL SECTIONS	3 068 553.03	3 068 553.03

La section de fonctionnement s'équilibre à **634 264.50 €**

La section d'investissement s'équilibre à **2 434 288.53 €**

Le budget de la commune s'équilibre à **3 068 553.03 €**

2. A VOTE DU COMPTE DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, le résultat budgétaire de l'exercice s'établit comme suit :

	Section d'investissement	Section fonctionnement	Total sections
RECETTES			
Prévisions budg.	38 319.53	30 361.64	68 651.17
Titres recettes émis	10 586.00	14 514.62	25 100.62
Réduction de titres	0.00	57.80	57.80
Recettes nettes	10 586.00	14 456.82	25 042.82
DEPENSES			
Autorisations budg totales	38 319.53	30 331.64	68 651.17
Mandats émis	2 708.00	18 216.49	20 924.49
Annulation de mandats	0.00	0.00	0.00
Dépenses nettes	27 08.00	18 216.49	20 924.49
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	7 878.00 4 118.33
Déficit	3 759.67

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2.B VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ASSAINISSEMENT

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

Madame le Maire présente le compte administratif 2021 de l'Assainissement qui s'établit de la manière suivante :

	Report 2020	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat exercice 2021	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	15 573.64	18 216.49	14 456.82	-3 759.67	11 813.97
INVESTISSEMENT	27 733.53	2 708.00	10 586.00	7 878.00	35 611.53
Résultat cumulé	43 307.17	20924.49	25042.82	4 118.33	47 425.50

La section d'exploitation présente un résultat déficitaire de 3 759.67 €

La section d'investissement présente un résultat excédentaire de 7 878.00 €

Hors de la présence de Madame le Maire, Monsieur Benoît GINESTE soumet au vote le compte Administratif 2021 qui est **VOTÉ** à l'unanimité par le Conseil Municipal. Madame le Maire revient dans la salle de réunion du Conseil Municipal.

2.C AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSAINISSEMENT

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Le résultat d'exploitation à affecter est de 11 813.97 €

Compte tenu de l'excédent d'investissement de 35 611.53 €

Compte tenu du solde des restes à réaliser de 0.00 €

Le besoin de financement en investissement est de 0.00 €

Il convient d'affecter au 1068 0.00 €

Et de reporter en exploitation au 002 11 813.97 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'affecter le résultat comme indiqué ci-dessus.

2.D VOTE DU BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Madame le Maire présente le budget 2022 de l'assainissement qui s'établit de la manière suivante :

	DEPENSES 2022	RECETTES 2022
EXPLOITATION	26253.97	14 440.00
Report	0.00	11 813.97
Total Fonctionnement	26 253.97	26 253.97
INVESTISSEMENT	46 197.53	10 586.00
Restes à réaliser	0.00	0.00
Report	0.00	35 611.53
Total Investissement	46 197.53	46 197.53
TOTAL SECTIONS	72 451.50	72 451.50

La section de fonctionnement s'équilibre à 26 253.97 €

La section d'investissement s'équilibre à 46 197.53 €

Le budget de l'Assainissement s'équilibre à 72 451.50 €

3.A VOTE DU COMPTE DE GESTION DU LOTISSEMENT LE FURBIDOU

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures, Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, le résultat budgétaire de l'exercice s'établit comme suit :

	Section d'investissement	Section fonctionnement	Total sections
RECETTES			
Prévisions budg.	220 001.95	248 845.42	468 847.37
Titres recettes émis	6 615.37	11 380.60	17 995.97
Réduction de titres	0.00	0.00	0.00
Recettes nettes	6 615.37	11 380.60	17 995.97
DEPENSES			
Autorisations budg totales	220 001.95	248 845.42	468 847.37
Mandats émis		6 639.35	6 639.35
Annulation de mandats		13.08	13.08
Dépenses nettes		6 626.27	6 626.27
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent 6 615.37 4 754.33 11369.70
Déficit			

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

3.B VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT LE FURBIDOU

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

Madame le Maire présente le compte administratif 2021 du lotissement Le Furbidou qui s'établit de la manière suivante :

	Report 2020	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat exercice 2021	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	16130.78	6626.27	11380.60	4754.33	20885.11
INVESTISSEMENT	-16059.95	0.00	6615.37	6615.37	-9444.58
Résultat cumulé	70.83	6626.27	17995.97	11369.70	11440.53

La section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de 4 754.33 €

La section d'investissement présente un résultat excédentaire de 6 615.37 €

Hors de la présence de Madame le Maire, Monsieur Benoît GINESTE soumet au vote le compte Administratif 2021 qui est **VOTÉ** à l'unanimité par le Conseil Municipal. Madame le Maire revient dans la salle de réunion du Conseil Municipal.

3.C AFFECTATION DU RÉSULTAT DU LOTISSEMENT LE FURBIDOU

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Le résultat de fonctionnement à affecter est de 20 885.11 €

Le solde d'exécution d'investissement est de - 9 444.58 €

Le besoin de financement en investissement est de 0.00 €

Affectation au 1068 0.00 €

Report en fonctionnement au 002 20 885.11€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'affecter le résultat comme indiqué ci-dessus.

3.D VOTE DU BUDGET DU LOTISSEMENT LE FURBIDOU

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Madame le Maire présente le budget 2022 du Lotissement Le Furbidou qui s'établit de la manière suivante :

	DEPENSES 2021	RECETTES 2021
FONCTIONNEMENT	253 598.75	232 713.64
Report		20 885.11
Total Fonctionnement	253 598.75	253 598.75
INVESTISSEMENT	203 942.00	213 386.58
Restes à réaliser	0.00	0.00
Report	9 444.58	0.00
Total Investissement	213 386.58	213 386.58
TOTAL SECTIONS	466 985.33	466 985.33

La section de fonctionnement s'équilibre à 253 598.75€
La section d'investissement s'équilibre à 213 386.58€
Le budget du lotissement Le Furbidou s'équilibre à **466 985.33€**

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

La séance a été levée à 20 Heures 50 minutes

Liste des délibérations adoptées :

Numéro	Objet
01.A	Vote du Compte de Gestion de la Commune
01.B	Vote du Compte Administratif de la Commune
01.C	Affectation du résultat de la Commune
01.D	Vote des taux d'imposition
01.E	Vote du Budget de la Commune
02.A	Vote du Compte de Gestion de l'Assainissement
02.B	Vote du Compte Administratif de l'Assainissement
02.C	Affectation du résultat de l'Assainissement
02.D	Vote du Budget de l'Assainissement
03.A	Vote du Compte de Gestion du Lotissement Le Furbidou
03.B	Vote du Compte Administratif du Lotissement Le Furbidou
03.C	Affectation du résultat du Lotissement Le Furbidou
03.D	Vote du Budget du Lotissement Le Furbidou

Le Maire,
Fabienne SALESSES



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://telerecours.fr>